

Les joailliers de nos prairies



Quatre éleveurs de notre territoire passionnés par leur métier participaient au Concours des Prairies fleuries organisé pour la première fois sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup cette année. C'est l'élevage caprin Château de Bibieure à Mas-de-Londres, géré par Eliane Pézières, qui a remporté le 1^{er} prix.

Ce concours, intégré au concours général Agricole, a été créé en 2010. Il récompense par un prix d'excellence agri-écologique une ou des parcelles naturelles conjuguant valeur nutritive et biodiversité. Chaque parcelle présentée par les éleveurs avait été expertisée en mai par un jury présidé par Gérard Duvallet, professeur émé-

rite de l'Université Paul Valéry – Montpellier III, et composé d'un botaniste, d'un entomologiste, d'un spécialiste du paysage, d'un technicien agricole et d'un apiculteur, lors d'une journée riche d'échanges.

La remise des prix s'est faite à l'Hôtel de

la Communauté le 14 novembre dernier, en présence des élus et personnalités parties prenantes du concours. Jean-Baptiste Roy à Notre-Dame-de-Londres et Bernard Milhau à Pégairolles-de-Buèges ont été classés 2^{ème} ex aequo, la 4^{ème} place revenant à Laurent Senet pour une parcelle située sur la commune du Causse-de-la-Selle. Eliane Pézières, représentant le territoire du Grand Pic Saint-Loup, participera au concours na-

tional dont les lauréats seront dévoilés lors du prochain Salon de l'agriculture à Paris en 2015.

Le concours était organisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la

Chambre d'Agriculture de l'Hérault et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Les prairies fleuries méditerranéennes ont prouvé, lors de ce premier concours, qu'elles pouvaient prétendre, au même titre que celles des Alpes ou des Pyrénées, au concours national, pour la qualité de leur production. C'est une reconnaissance pour les agriculteurs et une fierté.

**... des parcelles naturelles
conjuguant valeur nutritive
et biodiversité ...**



Les joailliers de nos prairies : remise du prix